



Litige sur la source des revenus avec UDAF

Par Georgiogpr

Bonjour,

Ma mère vient d'entrer en EHPAD et il faut évidemment payer les mensualités avec un reste à payer, sa retraite + les aides ne suffisant pas.

J'ai été tutrice de ma mère, et donc j'ai déclaré les biens au Juge des Tutelles ; puis, devant la charge, "souscrit" à l'UDAF.

Pour pourvoir aux mensualités :

- . L'UDAF veut m'imposer le plan d'Aide Sociale qui m'implique et aussi mes enfants.
- . Moi, je voudrais vendre des biens tels que maison, voiture, tracteur, déclarés lorsque j'étais tutrice.
- . L'UDAF refuse de les déclarer, réactualisés, au Juge des Tutelles

Entre un plan et la vente des biens : Qui doit choisir ?

Cordialement.

Georgiogpr